

— 295 —

Saint Ké-Kenan — surnommé Collodoc ou Collédoc — ermite en Grande-Bretagne, « prit congé de ses confrères, et leur nomma un Supérieur pour tenir sa place, puis s'alla embarquer au port de Landegu, et envoya de ses disciples chez un riche marchand lui demander, par aumône, quelque peu de pain, pour ayder à leur voyage. Cet homme, se moquant d'eux leur dit : « Allez mes amis, « voila une grosse berne de bled sur mon aire, si vous la « pouvez emporte tout rentière je vous la donne », ils s'en retournèrent avec cette réponse vers saint Ké, qui ne répondit que : *Meulomp Doue, ne gollomquet on esperance a flziomp en he providance* » (1) ; ils n'étoient encore loin du rivage que cette bern de bled parut sur l'eau et suivit leur navire jusqu'à la côte de Léon, où le Saint et ses confrères ayant mouillé l'ancre mirent pied à terre et se reti-

(1) Louons Dieu, ne perdons pas espoir et fions-nous à la Providence.

rèrent au lieu où est à présent l'église paroissiale de Cléder, où il bâtit un petit monastère (environ l'an 472) auquel il remit des reliques qu'il avoit apportées de son pays et le livre des Evangiles qu'il avoit écrit de sa main. Après un voyage en Grande Bretagne, le Saint retourna à Cléder, et y ayant enterré son condisciple l'ermite Kerrianus, — il tomba luy même malade et mourut le 1^{er} samedi d'Octobre environ 495 — et fut enterré dans l'oratoire de son ermitage, lequel ayant été ruiné par le malheur des guerres, la mémoire du lieu de la sépulture se perdit, jusqu'à ce qu'il pleut à Dieu de la relater par le moyen d'un habitant de Cléder nommé Britaliensis lequel fut commandé par un ange de fouiller au côté droit du cimetière de Cléder, qu'il y trouverait 7 corps et celui sous lequel il rencontrerait une source d'eau vive, c'étoit celui de St Ké, et que lorsqu'on le leveroit de terre, il se feroit un tremblement de terre, ce qui arriva, il fut donc solennellement levé, et mit en un sépulchre honorable, ou plusieurs ont reçu soulagement en leurs infirmités. Son sépulchre se voit en une petite chapelle à luy dédiée en un coin du cimetière de Cléder. » — M. de Kerdanet ajoute : cette chapelle n'existe plus, elle tenait à l'ancienne église et fut démolie vers 1787. Plusieurs habitants de la paroisse se rappellent très bien l'avoir vue et disent qu'elle avait les mêmes dimensions que la petite chapelle qu'on remarque aujourd'hui dans le cimetière de Cléder et qui a servi dans l'origine de reliquaire, et plus tard de chapelle pour y célébrer les offices pendant qu'on reconstruisait l'église. — On reconnaît encore la place qu'occupait le tombeau du Saint lorsqu'en creusant des tombes dans le cimetière, on y rencontre cette source abondante, où l'on assure, de plus, que les cercueils ont le privilège, malgré l'extrême humidité, de se conserver fort longtemps. — Outre cette fontaine souterraine, il y en a une autre à

découvert non loin de l'église même. — Albert le Grand cite une vie du Saint écrite en latin par Maurice, vicaire de Cléder, « gardée es archives de l'église, et à moi communiquée, dit-il, par M^{re} Sébastien, marquis de Rosmadec, comte de la Chapelle, baron de Molac, etc., fondateur de ladite paroisse à cause de sa maison de Kergournadech, appartenant à sa femme ».

L'ÉGLISE PAROISSIALE

Elle avait pour fondateurs les seigneurs de Kergournadech, descendants de ce fameux jeune homme de Cléder qui, seul, osa accompagner saint Paul lorsque le saint Evêque s'avança jusqu'à l'autre du dragon de l'Île-de-Batz pour le précipiter dans la mer. C'est à raison de sa bravoure qu'on donna à sa maison le nom de « *Ker gour nadech*, le château de celui qui ne sait fuir », et que lui et ses descendants jouissaient du privilège, « d'aller seuls à l'offrande, dans la cathédrale, avec l'épée au costé et les éperons dorez, le dimanche après les octaves de saint Pierre et de saint Paul qui est le jour de la dédicace de l'église de Léon ». M. de Kerdanet ajoute qu'ils avaient même le privilège, pendant les vêpres de ce dimanche, d'occuper le fauteuil du Prélat, qui devait prendre un autre siège.

La terre de Kergournadech passa, vers 1500, dans la famille de Kerchoent, dans celle de Rosmadec en 1616, au moment de la Révolution elle appartenait au marquis de la Grandville.

A l'occasion d'une réparation à faire au pignon du maître-autel, en 1656, un état fut fait des armoiries qui ornaient la maîtresse-vitre, et, pour la mieux décrire, on en fit une représentation exacte avec les couleurs des

armoieries et des sujets peints dans les vitraux. Ce dessin colorié existe aux Archives départementales. Dans les trois panneaux de la partie inférieure, on voit Notre-Seigneur crucifié entre les deux larrons, un ange emporte vers le ciel un petit personnage nu qui représente l'âme du bon larron ; au bas se voient saint Jean et la Sainte-Vierge, sainte Marie-Madeleine et Longin perçant le côté du Sauveur.

La partie supérieure contient un grand nombre d'armoieries aux armes des Kergournadech et de leurs alliances. Nous y avons remarqué celles des Kergournadech : *echiqueté d'or et de gueules* ; de Kerc'hoent : *losangé d'argent et de sable* ; Rosmadec : *pallé d'argent et d'azur de six pièces* ; de Rohan : *de gueules à neuf macles d'or* ; de Botigneau : *d'azur à l'aigle esployée d'or* ; de Kergoet : *d'azur au léopard d'or chargé sur l'épaule d'un croissant de gueules* ; de Hirriec de Coetenfao : *d'azur à la fleur de lys d'or, cotoyée en pointe de deux macles de même* ; de Penhoadic : *de sable semé de billettes d'argent au lion de même sur le tout* ; de Parcevaux : *d'argent aux trois chevrons de gueules* ; Derrien, S^r de Kermenguy : *losangé d'argent et de sable à la fasce de gueules chargée d'un croissant d'argent* ; Le Ny : *d'argent à l'écu d'azur en abîme accompagné de six annelets d'argent en orle*, etc. Le pignon qu'ornait ce beau vitrail menaçait ruine en 1656 ; ce fut peut-être pour en empêcher la chute qu'on y adossa une sacristie qui, en 1780, en bouchait un bon tiers, comme le constate un état fait à cette époque des réparations incombantes aux héritiers de M. Kermarrec, recteur, pour le cancel de l'église ; dans cet état le maître-autel est ainsi décrit :

« Le maître-autel est adossé au pignon oriental composé d'un tombeau quarré en pierre de taille garni d'un parement en planches de sapin, posé sur une estrade à quatre

marches et surmonté de deux gradins, deux panneaux d'un tabernacle, couronné d'une niche pour le Saint Sacrement, le tout de menuiserie et sculpture de bas relief décorée de plusieurs petites colonnes, vases, niches, petites statues, les panneaux du dit autel représentant la Passion de N.-S., le tout doré en plein à la colle sur détrempe avec mordant, du côté de l'Épître est une niche en menuiserie avec portières fermantes, portée sur un corbelet de pierre de taille renfermant la statue de saint Paul, du côté de l'Évangile une pareille niche renfermant la statue de saint Pierre ; les statues en bois peintes en draperie et dorées en partie ».

Au dernier pilier côté Nord, bout du Couchant, est adossé un petit autel, dont le tombeau est en pierre de taille ayant à son parement un écusson en pierre portant un léopard ; il appartient donc à un seigneur, et ne dépend pas du cancel.

L'église étant en très mauvais état depuis 1770, on jugea en 1786, qu'il était impossible de la réparer et qu'il fallait procéder à sa reconstruction, sur des plan et devis dressés par M. Robinet, ingénieur-architecte ; les travaux furent adjugés en 1789, pour la somme de 65,000 francs, mais ne furent pas heureusement exécutés, car le plan, qui est conservé aux Archives départementales, est encore plus mauvais que celui qui fut exécuté en 1830 ; jusqu'à cette époque, en effet, la paroisse de Cléder demeura sans église.

En 1791, les murs étaient encore debout et une noble dame de la paroisse n'hésite pas à réclamer de M. de Kergariou, président du Directoire du département, la restauration de l'église, dans un style et avec une orthographe qui n'ont rien de noble (1).

(1) Archives départementales.

« A Leslaout ans Cleder ce 3 feuvrier 1791.

« MON SIEUR LE PRESIDAND

« Jay veux (*vu*) par les decret de l'azamblez nationnal que lon hauret reparez les eglise; je ne suis point devote, je ne lait jamais ettet ny amie des prêtre, mais je suis raisonnables et je sait qu'il faut une religions vray ou fausse et un culte a la portez du peuple.

« An conséquence Monsieur le presidant je vous suplie an grace de jetez les yeux sur l'etat de leglise de Cleder, les muraille anssont superbe, il ne faut que reaussez de trois pied de hauteur les muraille sur les arcade pour mettre le tout soux le mesme toit, mettre le bas de leglise haux niveaux du haut pour joindre a la tours quy est toute neuf, etgalement que la zacristie, cest un meurtre que de vouloir abatre de paraille edifice batie a chaut et a sable, c'est un antettement dun unbesille devaique (*Evêque*) et dun eservele de recteur quy avait antreprit de faire une catredralle, de mange la rante du zaing (*saint*) et ruynez ses paroissiens.

« On dit que St Pieres a 2000^l de rante, les ofrande valle plus 1200^l il n'y a pas une chape qui valle trante sol; le recteur avait touche 2400^l pour le canselle, des heritiez de M. Kermarech il na pas fait mettre une pieres sur leglise le toit est pourie faute de reparationz il a fait un marche de 65000^l avec un antreprenneur quy na riend des cauzions ausy pauvre que luy, vous savez Monsieur que ouille ny a riend le Roy perd cest droit se lon moy il faut rompre ce marche ruineux voyla le jugement dune famme philo-

sophe amie de la nation jay lhonneur destre dun respects tres patriotique

« Monsieur le presidant

« votre tres humble et tres obeissante servante

« GRISLET DE K. »

Après la Révolution, les paroissiens ne s'empressèrent pas de reconstruire l'église, la messe se disait dans une grange, si peu sûre et si peu décente que M^{sr} Dombideau finit par l'interdire en 1817, les offices durent se faire alors dans la petite chapelle du cimetière, et ce ne fut qu'en 1830 que Cléder fut doté d'une église dont l'architecture ne porte que trop le cachet de son époque. La tour, seule relique de l'ancienne église, porte la date de 1697.

Le Rosaire avait été établi à Cléder, le 30 Août 1639. Interviennent à l'acte prônai : Nicolas Symon, soubz curé; Prigent Floch, Yves Bihan, François Laurent, Pierre Priser, Paul Errol, Hervé Ollivier et Paul Kerlidou, prêtres; écuyer, Claude de Kermenou, sr de Pluvern.

ÉTAT DE LA MENDICITÉ EN 1774 (1)

« 1^o Le nombre des mendiants domiciliés dans la paroisse de Cléder est d'environ cinq cents, les plus aisés et qu'on peut appeler riches vivants de leurs travaux, formant 40 ménages; deux cents ménages peuvent se tirer de presse, et ne sont pas mal, deux cents qui ont assez de peine à vivre.

2^o Les causes les plus ordinaires sont l'augmentation

(1) Ces états furent demandés à tous les Recteurs du Léon, par Mgr de la Marche.

considérable des prix de fermes avec des commissions inouïes, et le grand nombre d'étrangers qui souvent viennent mendier sans nécessité, et pour voler; les vagabonds qui ont du corps et qui ne veulent pas travailler, mais plutôt dérober; les tisserans trouvent toujours de l'ouvrage et sont même recherchés quand ils travaillent bien.

Tous les bons journaliers trouvent de quoy s'occuper dans les ménages, leur seule journée ne suffit pas pour nourrir leur famille, mais ordinairement on leur donne quelque chose au delà.

Plusieurs sont sans vaches qui leur seraient nécessaires pour entretenir leurs familles, mais ils n'ont pas de terres; autrefois, du temps des terres incultes, ils en nourrissaient avec un seul jardin, ceux qui ont de quoy les nourrir, on leur en donne avec plaisir sans presque en rien exiger.

3^o *Espèces de mendiants?* — Dans ma paroisse, il y a beaucoup de vieillards, d'infirmes, et d'enfants hors d'état de gagner, mais il serait à souhaiter qu'à l'âge de 14 ans, les garçons robustes fussent servir, si absolument on n'a pas besoin d'eux, pour nourrir les autres, et que les filles du même âge demeurassent filer chez elles trouvant de quoy travailler avec un salaire honnête.

4^o *Moyens pour supprimer la mendicité?* — Le nombre des mendiants quoiqu'il soit très grand, ma paroisse est en état de les nourrir, à condition qu'on n'y vienne pas mendier des autres paroisses et diocèses étrangers, et que les seigneurs absents, et qui ont du bien dans la paroisse, y contribuent.

5^o — Dans ma paroisse, il n'y a ni hôpital, ni fond, ni casuel des pauvres provenant des quêtes.

6^o — Il n'y a pas d'établissement pour les pauvres, il y a un peu de terres vagues que si les seigneurs des fiefs

voulaient les leur donner, au lieu de les donner aux riches, ils en tireraient du profit, et ils s'en trouveraient mieux.

Pour ce qui est de l'article du gouesmon, la défense de les vendre hors de la paroisse est plus ruineuse et plus préjudiciable à chacun qu'utile. »

CHAPELLENIES

Lors de la fondation de la confrérie du Saint-Rosaire, le 30 Août 1639, la paroisse de Cléder comptait à son service au moins huit prêtres, sans compter le Recteur; c'étaient à cette époque : MM. Nicolas Symon, sous-curé, Prigent Floch, Yves Bihan, François Laurens, Pierre Priser, Paul Errot, Hervé Ollivier et Paul Kerlidou; ce nombre de prêtres n'était que suffisant pour desservir les chapellenies fondées dans cette église; en voici les principales :

La chapellenie fondée en 1581 par Tanguy Nédelec, prêtre, demeurant au tref de Kerhas, et qui y présenta comme premier titulaire Jean Le Mesmeur, dont quelques-uns des successeurs furent : vers 1600, Charles Le Garo, prêtre de Plounéventer; en 1616, Yves Rosec; de 1681 à 1712, Vincent Quilleveré; en 1729, Jean Breton.

Chapellenie fondée par Jean Cozou, prêtre, pour être desservie dans la chapelle de Saint-Quay et dont furent titulaires : en 1641, François Goasdoué; en 1681, Jean Rosec; en 1753, Charles Ollivier.

Chapellenie de Goulven Paul, dont furent titulaires : en 1746-1769, Etienne Le Corre; en 1785, Jean Le Roux.

Chapellenie fondée par Christophe Grall, prêtre, dont furent titulaires : en 1683, Paul Sparfel; en 1707, Yves Gliner, vicaire de Saint-Jan, à Saint-Paul; en 1727, Yves

Grall ; en 1770, autre Yves Grall, scholastique de Léon et vicaire de Toussaints ; en 1786, Joseph Corre, recteur du Minihiy ; en 1788, Louis-Marie Thomas, prêtre de Landerneau.

Chapellenie des cinq plaies, instituée en 1618 par Jehan Nédelec, prêtre.

Chapellenie de Saint-André, dont était titulaire, en 1770, André Guillerm, prêtre, demeurant au manoir de Coznengazel.

Chapellenie d'Adelice Rosec, en 1618, qui y nomma comme titulaire son neveu, Nicolas Rosec.

Le gouvernement de Lomaria, en la chapelle de ce nom, dont furent titulaires : en 1777, M. Dupont, chanoine de Saint-Merry de Linois, au diocèse de Paris ; en 1780, Anastase Blouch ; en 1784, Vincent-Marie Bernicot, acolyte de Brest.

On y comptait, de plus, les chapellenies d'Adelice Nédelec, Jean Le Sparfel, François Priser, Yves Le Floch, de Lanusel, d'Hervé Coadou, etc., ce qui faisait dire au Commissaire enquêteur sur l'état des bénéfices du Léon, en 1780 :

« Cette paroisse fourmille de fondations et de bénéfices. Il ne sera jamais possible d'y placer assez de prêtres pour y desservir les chapellenies ; c'est donc une des premières paroisses dont, s'il est possible, Monseigneur pourra détacher quelques bénéfices pour en transférer le service et les revenus à l'établissement de son petit séminaire. »

CHAPELLES

1^o Saint-Quay.

Saint Ké ou Kenan, surnommé Collodoc, avait sa chapelle dans le cimetière, mais elle fut détruite en 1787.

2^o Ancien reliquaire.

A servi de chapelle, est remplacé par une chapelle dédiée à N.-D. d'Espérance, construite en 1855 dans le le nouveau cimetière.

3^o Saint-André.

Où se desservit la chapellenie de ce nom, dont étaient fondateurs et présentateurs les seigneurs de Kerouzéré.

4^o Chapelle de Brélévénéz.

Sur le bord de la route de Plouescat à Cléder, à 2 kilomètres environ de ce dernier bourg, au haut d'un tertre dominant tout le pays, sont les ruines de la chapelle de Notre-Dame de Brélévénéz. Fréminville, qui les vit en 1835, dit qu'elles lui parurent anciennes et qu'il remarqua sur plusieurs pierres les armoiries des Kergournadec'h. Miorzec de Kerdanel dit, à son tour, que la chapelle fut démolie pour construire le moulin de Crec'hzuguel, à Landivisiau, et qu'on n'y trouvait plus que quelques arcades et des fragments de statues mouchetées d'hermines.

Brélévénéz doit être cité au nombre des ruines romanes du Finistère, car les cinq arcades qui en subsistent sont en plein cintre et retombent sur des piliers courts et massifs. Au xv^e ou au xvi^e siècle, cette chapelle était déjà délabrée, et on l'avait alors restaurée en supprimant les bas-côtés et en remplissant les arcades d'une maçonnerie où l'on pratiqua des fenêtres gothiques. Sur le devant, sont deux vieilles croix, l'une pattée, l'autre élevant sur un haut piédestal disjoint son fût surmonté des débris du croisillon, où deux anges courbés ne supportent plus rien.

Le nom de Brélévéné signifie : *Hauteur de la joie* et doit avoir une origine celtique. On voit encore auprès la *Pierre des sacrifices* signalée par Fréminville (t. II, p. 261-2), mais on l'a en partie recouverte d'un talus qui empêche d'en distinguer le bassin à rigoles et les caractères.

La vue est très belle, du tertre de Brélévéné, sur tout l'*Arvor* de Cléder et de Plouescat et sur la mer.

Le prieuré de N.-D. de Brélévéné ne jouissait, en 1789, que de 25 livres de revenu (1).

5^e Locmaria.

Cette chapelle, entièrement détruite, située sur le bord de la mer, était un *gouvernement* dont le seigneur de Kergournadec'h était présentateur; son revenu était, en 1777, de 300 livres, à charge d'une messe basse à célébrer dans la chapelle les dimanches et fêtes. Le 3 Janvier 1692, le titulaire, qui était un René Descartes, étant entré en religion, fut remplacé par Jacques Guérin, clerc de Nantes (R. G. 78).

Il y avait, de plus, des chapelles domestiques dans les châteaux de Kergournadec'h, Tronjoli et Kerliviry.

FONTAINE DE SAINT-KÉ

Elle se trouve au village de *Leslaou*, à 1 kilomètre 1/2 au Sud du bourg. Dans la niche surmontant la fontaine, il ne reste plus que la tête de l'ancienne statue du saint.

RECTEURS DE CLÉDER

1562. François de Parcevaux, chanoine de Léon.
1604. Prigent Le Moyne, chanoine de Léon.

(1) Notes de M. Louis Le Guennec.

1618 (vers). Tanguy Cueff, recteur de la confrérie des maîtres es-arts de l'Evêché de Léon.

1656. François de Kersaint-Gilly, S^r du Ménec.

1691-1698. Prigent de Kersaint-Gilly, docteur en théologie, vicaire général, se démet.

1698. Joseph de Kersaint-Gilly, se démet de la paroisse de Plourin, pour devenir recteur de Cléder (R. G. 78).

1713. Décès de Hervé Prigent.

1713-1721. Jean-Claude du Bourg-Blanc, licencié *in utroque*, décédé.

1721-1725. Augustin-Marie du Bourg-Blanc, licencié *in utroque*, décédé.

1725-1735. Henri-Melchior de Colombe, docteur en théologie, se démet.

1735-1758. Joseph de Kersaint-Gilly.

1758-1780. Sébastien Kermarrec.

1783-1790. Bernard Laurent. En 1791, il fut maintenu, quoique n'ayant pas prêté serment, faute de prêtre assermenté; il ne fut remplacé qu'aux élections du 28 Mai 1792, par le S^r Demeuré, vicaire de Bohars. Quant à M. Laurent, il s'embarqua à Roscoff pour l'Angleterre, le 29 Septembre de cette même année.

RECTEURS DEPUIS LE CONCORDAT

1804-1812. Bernard Laurent, de Guissény.

1813-1836. Jean-Marie Le Got, de Plouguerneau.

1836-1887. René Jézéquel, de Taulé.

1887. Yves-Marie Léon, de Saint-Jean-du-Doigt.

VICAIRES

René-Marie Le Got.

1813. Yves Berthoulous.

- 1821. Christophe Le Saout.
- 1824. Yves Lotrou.
- 1826. Guillaume Lescop.
- 1829. Paul-Marie Léon.
- 1833. Yves-Marie Pouliquen.
- 1835. Gabriel Rolland.
- 1836. Guillaume Breton.
- 1837. Luc-Alain Martin.
- 1839. Hervé Kerdilès.
- 1841. Louis Inisan.
- 1842. François-Marie Boga.
- 1843. Yves-Marie Rivoal.
- 1844. Michel Le Férec.
- 1854. Mathurin Guillerm.
- 1857. Berthelemé Castel.
- 1857. Jean-Marie Picart.
- 1857. Pierre-Emmanuel Troussel.
- 1861. Goulven Le Roux.
- 1862. Louis-Marie Miniou.
- 1864. Jacques Cantina.
- 1864. Yves Savain.
- 1868. Jean-François Quéguiner.
- 1874. Aimé Le Goff.
- 1875. Ernest Rolland.
- 1877. Yves-Marie Richou.
- 1881. Jean-Marie Salaun.
- 1882. Yves-Gabriel Rannou.
- 1883. Emile Simon.
- 1887. Nicolas Simon.
- 1893. Gilles Rannou.
- 1899. Jean-Marie Boulch.
- 1904. Pelage-Paul Gloux.

MAISONS NOBLES

Auffroy, S^r du Roz et de Cornangazel : *losangé d'argent et de sable, alias à la fasce de gueules chargée d'un anneau d'argent.*

Baptiste, S^r de Kermabian : *d'or à trois tours couvertes et crénelées d'azur.*

Bocher ou Bochier, S^r de Kermaïdic : *d'argent au lion d'azur au chef de gueules.*

Coetnempren, S^r de Kersaint et de Crec'hmorvan : *d'argent à trois tours crénelées de gueules; devise : Et abundantia in turribus suis.*

Coetquelven, S^r de Kergournadech : *de sable au lion d'argent, alias : surmonté d'un lambel de même.*

Derian ou Derrien, S^r de Kersulien, de Kermenguy et de Kerabret : *d'argent à une fasce de gueules accompagnée de six macles d'azur.*

Gourio, S^r de Cornangazel : *écartelé aux 1 et 4 de gueules à deux haches d'armes adossées d'argent au chef d'or, qui est Lannoster; aux 2 et 3 d'argent aux trois chevrons d'azur qui est Gourio; devise : Dieu me tue.*

Grall, S^r de Laneuzvel : *d'argent au pin de sinople, le tronc chargé d'un lièvre de sable.*

Kergadiou, S^r de Plivern : *fascé ondé d'argent et d'azur au franc canton d'hermines; devise : De bien en mieux.*

Kergoet, S^r de Tronjoly : *d'azur au léopard d'or chargé sur l'épaule d'un croissant de gueules; devise : Si Dieu plaist.*

Kergournadec'h, S^r dudit lieu : *échiqueté d'or et de gueules; devise : En diex est et Chevalerie de Kergournadech.*

Kerhoent, S^r de Kergournadech, armes antiques : *losangé d'argent et de sable comme Auffroy; modernes :*

écartelé de Kergournadech et de Kerriec-Coetanfao sur le tout : de Kerhoent.

Kerriec Coetanfao : *d'azur à la fleur de lys d'or cotoyée en pointe de deux macles de même; devise : Pa garo Doue.*

Kermenguy, Sr de Kerabret et du Runiou; armes antiques : *d'argent à la fasce de gueules accompagnée de six macles d'azur; alias : au lambel à quatre pendants en chef; moderne : losangé d'argent et de sable à la fasce de gueules chargée d'un croissant d'argent; devise : Tout pour le mieux.*

Kermenou, Sr de Plivern : *fascé ondé d'or et d'azur de six pièces.*

Keroual : *d'or à trois coquilles de gueules.*

Le Lay, Sr de Kerprovost : *d'argent à la fasce d'azur accompagné en chef de trois annelets de gueules et en pointe d'une aigle esployée de sable becquée et membrée de gueules.*

Le Ny, Sr de Traonozven : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à l'écu d'azur en abyme, accompagné de six annelets de gueules en orle 3. 2. 1., aux 2 et 3 de Coetelez; devise : Humble et loyal.*

Coeteles : *de gueules à la tête de lièvre d'or.*

Parcevaux, Sr de Tronjoly : *d'argent à trois chevrons d'azur; devise : S'il plaist à Dieu.*

Pontantoul, Sr de Menfantet : *d'hermines au sautoir de gueules.*

Poulpiquet, Sr de Kerliviry : *d'azur à trois pallerons (alias pies de mer), becquées et membrées de gueules; devise : De peu assez.*

Rosmadec, Sr de Kergournadec'h : *écartelé au 1^{er} de Rosmadec, au 4 de Botigneau, au 2 de Kergournadech, au 3 de Kerriec Coetanfao.*

Saint-Denis, Sr de Kermoal : *d'azur à la croix d'argent.*

Sénéchal, Sr de Kergournadech : *d'azur à neuf (alias sept) macles d'or, 3. 3. 3.*

Sparfel, Sr de Kerdizien : *d'azur au cerf d'or.*

Tromelin, Sr de Kerliviry : *d'argent à deux fasces de sable.*

En une montre de Saint-Renan, en 1557, figurent pour la paroisse de Cléder :

Le Sr du Tuonjoly; Bernard Peunfeunteunyou; l'héritière de Jehan Auffroy; François Cozic; Hervé Cadoux. Tenant fye noble; Guillaume Rosec, tenant fye noble (M. DE LA ROGERIE, *Société Archéologique*, XXV, p. 106).

MONUMENTS ANCIENS

Menhir et dolmen, entre les bourgs de Cléder et Sibiril.

Des fragments de tuiles à rebord ont été trouvés au village de Cléguer-Meur; une amphore romaine, trouvée dans une lande, a été donnée à M. Paul de Courcy.

En Septembre 1872, on a découvert, près du village de Boguennic, une suite de quatre caveaux dans lesquels on n'a trouvé que des débris de briques à rebords (*Société Archéologique*, vol. I, 91).

M. de Fréminville signale des *Carneillou*, amas de pierres brutes, sous l'une desquelles on a trouvé plusieurs haches en bronze.

En 1638, M. de Rosmadec, propriétaire de Kergournadech, écrivait, le 2 Février, le récit de la découverte qui fut faite près du château.

« J'ay à vous dire comme il s'est trouvé une chose merveilleuse dans le fonds d'une haulte butte environnée de grands rochers qui est située au milieu de la raine que je vais faire. Lorsqu'on aplanissait cette butte, on a découvert une forme de sépulture en forme de voute, toute massonnée autour par le dedans, ayant de profondeur de

ras de terre cinq pieds, trois et demy de largeur et huit grands pieds de longueur, et la couverture toute d'une seule pierre. On n'a trouvé dedans qu'une manière de cendre noire espadue au fond tout partout à l'épaisseur d'un teston, deux formes de lames de cuivre d'une empare de long et trois doigts de largeur, toutes rouillées et mangées de crasse et deux petites pièces d'écailles faites et taillées en forme de pointe pour armer des flèches. A l'entour de ladite sépulture, sous six pieds de hauteur de terres qu'on a remuées pour aplanir la rachine, se trouve à chaque coup de pelle qu'on besche, toutes sortes de grains connaissants, scavoir : froment, seigle, orge et avoyne et sont tous brulés quoique néant moins les grains paraissent en leur entier, et quand on vient à les manier ils deviennent tous en cendre. Je réserve toutes ces pièces et de ces grains à vous faire voir, on ne sait ce que cela veut signifier. Ce lieu est assez visité par le peuple. On ne parle que de cela en ce canton ; quoi que c'en soit, je ne fais pas moins d'aplanir ce lieu pour rendre parfaite la pièce que je fais faire qui, sans vanité, est la plus belle pièce de Bretagne pour une advenue. » (*Société Archéologique*, XXV, p. 321.)

M. de Kerdanet, dans ses notes à la *Vie des Saints* d'Albert-le-Grand (p. 196), nous donne quelques détails sur les constructions entreprises par le marquis de Rosmadec et sur la généalogie de la maison à laquelle il venait de s'allier.

« Marc Wulson, dit-il, dans sa généalogie des Rosmadec, cite une enquête de 1434 dans laquelle les gentilshommes du pays de Léon déposaient avoir entendu dire et tenir par longue tradition que, depuis le temps de saint Paul jusqu'à celui de l'enquête, tous les seigneurs de Kergournadec'h avaient été chevaliers, d'où le proverbe :

« *Araoc ma voa a aotrou e neb leac'h*

« *E zoa eur marc'hec e Kergournadeac'h.*

« Avant qu'il y eut seigneur en quelque lieu

« Il y avait un chevalier à Kergournadec'h. »

« Le premier dont il soit fait mention, après celui des légendes, est Olivier de Quergournadehq, qui vivait en 1288 ; son fils Guyomar se signala dans les guerres de Montfort contre Charles de Blois.

« La terre de Kergournadech passa, en 1504, dans la famille de Kerchoent, par le mariage de Alain de Kerchoent avec Jeanne de Kergournadech. Leur petit-fils François épousa Jeanne de Botigneau, dont il n'eut que deux filles, Claude et Renée ; cette dernière épousa, le 1^{er} Mai 1616, à l'âge de quinze ans, Sébastien, marquis de Rosmadec, qui détruisit le vieux palais de Kergournadech pour bâtir, un peu plus bas, une nouvelle bastille que Wulson, qui y avait séjourné quelque temps, assurait être « l'une des plus belles et régulières maisons en son « architecture qui se pût voir en France ». Dans les deux gravures que Wulson nous a laissées du château, on voit qu'en 1644, il était flanqué de quatre grosses tours rondes, avec machicoulis, guérites et meurtrières. Dans l'enceinte du château régnait un vaste corps de logis avec ses portes et ses fenêtres gothiques. Derrière le château, on remarquait un bel étang entouré de quelques bois et, plus loin, une chapelle groupée sur une petite éminence. La tradition rapporte que le roi n'avait voulu donner à cette forteresse que trente années d'existence après son achèvement, que ce temps expiré, on eut ordre de la démanteler et que de ses débris on construisit alors la jolie maison voisine, et plus tard les églises de Plounévez et de Plouider. »